

Communiqué de presse
21 mai 2019

Aux représentant-e-s des médias

La Ville de Genève apporte son soutien à la Déclaration de Genève sur la protection des droits humains en mer

Mardi 21 mai 2019 au Palais Eynard, M. Sami Kanaan, Maire de Genève, a signé la Déclaration de Genève sur la protection des droits humains en mer, initiée par l'ONG Human Rights at Sea, en présence de M. David Hammond, Directeur de Human Rights at Sea , et de Mme Caroline Abu Sa'da, Directrice de SOS Méditerranée Suisse.

La Ville de Genève réaffirme ainsi l'importance qu'elle accorde aux droits humains, notamment en matière de sauvetage en mer. La situation des migrants reste en effet dramatique en Méditerranée avec plus de 17000 morts depuis 2014, dont plus de 2260 en 2018, selon les chiffres du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

La Déclaration de Genève rappelle les principes fondamentaux du droit international en matière de droits humains et de sauvetage en mer. Son principal objectif est de sensibiliser l'opinion publique à la violation des droits humains en mer et de provoquer ainsi une mobilisation internationale pour parvenir à y mettre fin.

Pour le Maire de Genève Sami Kanaan, la Déclaration de Genève correspond aux valeurs défendues par la Ville de Genève en matière de droits humains. Il souhaite vivement que cette campagne incitera d'autres villes à signer ce texte.

Contact

M. Félicien Mazzola
Collaborateur personnel du Maire de Genève
Tél. 079 542 66 50 – 022 418 95 25